DEMANDE DE MACARON DE STATIONNEMENT EN ZONE RÉGLEMENTÉE

☐ Première demande de macaron en zone bleue ☐ Demande de renouvellement

☐ Première demande de macaron en zone verte (réservée aux seuls commerçants) ☐ Demande de renouvellement

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir m'accorder une autorisation de stationnement spécial « résident, commerçant » me permettant de stationner dans la voie : _____qui se situe en zone bleue / verte.

☐ En cas de satisfaction, j'ai bien noté que cette facilité ne peut dépasser **7 jours** consécutifs pour les résidents et le temps du marché pour les commerçants.

☐ J'ai bien noté qu'il ne peut être délivré qu'**un seul macaron par logement.**

☐ **MACARON N°**_____

Nom et prénom _____

Adresse _____

Numéro de téléphone _____

Véhicule :

Numéro d'immatriculation _____

Marque _____

Pièces à joindre

Attention : Pour la délivrance d'un nouveau macaron, je dois rapporter l'ancien, si celui-ci est en cours de validité

- Carte Nationale d'identité
- Copie d'un justificatif de domicile **de moins de 3 mois**
- Copie du certificat d'immatriculation à **l'adresse indiquée de Trappes**
- Pour les commerçants (zone verte) : un extrait **K-bis**
- Pour les agents municipaux : un justificatif employeur ou un bulletin de salaire

Cadre réservé au Service

La Ville de Trappes traite vos données à caractère personnel, conformément à la Réglementation relative à la Protection des Données personnelles et, en particulier à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, au règlement (UE) N°2016/679 du 27 avril 2016 (Règlement Général sur la Protection des Données). Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, pour des motifs légitimes en vous adressant directement par courrier à Monsieur le Maire de Trappes. Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse accompagnée d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.